

**COMPTE-RENDU CONSEIL MUNICIPAL**  
**DU 14 MARS 2019**

L'An deux mil dix-neuf le quatorze mars à vingt heures zéro minute, le Conseil Municipal de GILHOC-SUR-ORMEZE (Ardèche) dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, sous la Présidence de M Amédée Siméon BLANC, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 11 03 2019

Présents : M BLANC Amédée – M VALLA Max - M JOLY Jean-Pierre - M BRUCHON Fabrice – M NERON Julien - M ASTIER Sabin - Mme CANEL Monique - Mme DUMAS Nathalie - M COMBET Rosan

Absente excusée : Mme DUMAS Nathalie

Secrétaire de Séance : M ASTIER Sabin

**1 – COMITE DES FÊTES : SUBVENTION EXCEPTIONNELLE**

Le comité des fêtes de Gilhoc-sur-Ormèze organise la 23<sup>ème</sup> foire de printemps les 13 et 14 avril 2019.

Cette année la foire accueille le concours départemental vaches laitières avec 70 à 80 bovins.

Le comité des fêtes a sollicité une subvention exceptionnelle de la part de la commune (nécessaire pour que le comité des fêtes puisse prétendre à des aides éventuelles du Département et de la communauté de communes du pays de Lamastre).

**Le Conseil Municipal, après avoir délibéré,**

- **Décide d'allouer une somme de 600,00 €**
- **Dit que les crédits nécessaires seront portés au compte 6574 du BP 2019**

Suite à la demande de l'ASG et aux différents échanges avec le comité des fêtes et les organisateurs du concours des vaches laitières, un nouveau lieu a été défini pour l'accueil des vaches. Elles n'iront pas sur le stade de foot.

**2 – BUDGETS**

M Le Maire présente les comptes administratifs 2018 et les budgets primitifs 2019 de la commune, des services de l'eau et de assainissement et du CCAS. Il présente notamment les prévisions d'investissement pour la commune en 2019 : rénovation de la salle polyvalente, monument aux morts,... et les participations correspondantes.

Il invite les conseillers a étudier les budgets et a le solliciter si besoin.

### **3 – MONUMENT AUX MORTS**

Les travaux ont commencés. Ils devraient être terminés pour la foire.

M Le Maire doit rencontrer les anciens combattants pour organiser son « inauguration ».

### **6 – DIVERS**

La date du prochain conseil n'est pas fixée.

La Séance est levée à 22h00

Le Maire,  
Amédée BLANC